

## OBSERVATION 20

29 septembre 2021

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous mes observations relatives au projet de Parc éolien de Selens/Vézaponin.

Comme vous le savez, chaque semaine de nouveaux projets éoliens sont autorisés par les préfets dans des sites emblématiques et remarquables. Ces implantations interviennent malgré l'opposition de nombreux riverains, des maires, des commissaires enquêteurs, des architectes des Bâtiments de France, comme chez notre voisin de Soissons avec l'abbaye de St-Jean des Vignes.

### **Le Château de Coucy, un riche Patrimoine Historique, Culturel et Touristique**

Le Château de Coucy fait partie des sites remarquables de notre territoire : il convient de le préserver. Il fût (avant sa destruction en 1917 par l'armée allemande), le troisième site le plus visité de France (juste après Versailles et le Mont-St-Michel). Forteresse la plus imposante d'Europe, avec 2,4 kms de remparts, ses 33 tours (dont 4 tours d'angle d'une dimension similaire au donjon Royal du Louvre). La Tour maîtresse était colossale (sa hauteur atteignait 54 mètres), ce qui lui valait le nom de Géant de pierres !

L'élément déclencheur de notre profonde colère est survenu à la fin novembre 2020 : le conseil municipal de Leuilly-sous-Coucy (Aisne) ayant autorisé le promoteur éolien ELEMENTS à mener des études sur sa commune pour l'implantation d'un parc de 10 éoliennes. Ce nouveau projet venant s'ajouter à 6 autres projets déjà en cours (Selens, Vézaponin, Leury, Épagny, Cuffies, Tartiers) : s'en est trop !

Depuis 2016, 4 éoliennes (Leury), dégradent déjà notre paysage.

Soixante-dix mètres, c'est l'altitude moyenne de Leuilly-sous-Coucy. Le point culminant du plateau de Coucy-le-Château étant de cent-quarante-sept mètres de hauteur, nous vous laissons imaginer le triste spectacle si des éoliennes de 180 mètres de hauteur venaient à être installées aux abords du Château de Coucy, sans parler des retombées néfastes que cela aurait sur le plan touristique.

Située à moins de 5kms à vol d'oiseau de Selens, Vézaponin ou encore Leuilly, la forteresse médiévale du XIIIème siècle est classée monument historique depuis 1862. Chargée d'Histoire, elle est symbolisée par sa célèbre Tour maîtresse qui fût la plus grande bâtie en Europe avant sa destruction par l'armée allemande (mars 1917).

**L'Association pour la reconstruction du donjon de Coucy-le-Château ainsi que l'Association de Mise en Valeur du Château de Coucy (AMVCC), ont rapidement fait part de leur positionnement par le biais de courriers adressés aux plus hautes sphères de l'État ainsi qu'à nos représentants et élus locaux.**

### **Nos nombreux soutiens :**

Xavier BERTRAND (président région Hauts-de-France), Christophe COULON (vice-président Région Hauts-de-France), Pascale GRUNY (vice-présidente du sénat, sénatrice de l'Aisne), Pierre-Jean VERZELEN (sénateur), André MURAWSKI (ancien conseiller Régional), Marc DELATTE (député de l'Aisne), Nicolas FRICOTEAUX (président du Conseil départemental de l'Aisne), Pascal TORDEUX (vice-président du Conseil départemental de l'Aisne), majorité des membres du Conseil Départemental, Christophe GRIZARD (Président de la fédération environnement durable), association SOS Danger éolien, A3PES, municipalité de Coucy-le-Château-Auffrique, Gladys SUMIEN (maire de Verneuil-sous-Coucy), et beaucoup d'autres, ont fait part de leur soutien et de leur opposition. Plus de 1500 signataires sont dénombrables actuellement via notre pétition en ligne.

La plupart des habitants de Coucy-le-Château et des villages voisins sont inquiets à l'idée que demain, une cinquantaine d'éoliennes de 160 à 200 mètres se dresseront peut-être face au Château, leur maison, leurs paysages... Nous refusons de les voir pousser comme des champignons.

Le fait que ces projets aient pu voir le jour s'avère choquant dans un cadre exceptionnel tel que celui-ci : depuis les hauteurs de Coucy, la vue est impériale à une cinquantaine de kilomètres à la ronde (voir photographie en PJ). Le Château de Coucy a déjà trop souffert du passé (entre démantèlements et faits de Guerre).

La déréglementation en matière d'urbanisme et d'environnement est responsable du mitage des territoires ruraux par l'industrie éolienne génératrice de pollution visuelle.

Exerçant notre droit d'alerte, nous vous demandons que ces projets soient reconsidérés. Le paysage et le patrimoine historique sont des intérêts environnementaux protégés qui ne peuvent être confrontés à des conflits d'usage résultants de l'exploitation d'éoliennes industrielle

Ainsi, nous pourrions préserver notre forte capacité touristique, la richesse de notre paysage : notre Château participant activement à l'attractivité de notre territoire.

La visibilité depuis le château médiéval de Coucy n'est pas notre seule cause : il y en a d'autres telles que la tour du Général Mangin, covisibilité avec le patrimoine de Soissons, la proximité de zones inondables...

Cordialement.

## **OBSERVATION 21**

30 septembre 2021

Bonjour,

Voici mes observations sur le projet éolien de Selens/Vézaponin.

Tout d'abord, le château de Coucy est un site historique et remarquable. Le patrimoine français doit être préservé et gardé dans son intégralité la plus pure.

De plus, ce n'est pas 1 ni même 2 projets éoliens mais bien 6 qui pourraient voir le jour. Cela m'attriste fortement en vue de la richesse du terroir et du site en question.

Les citoyens et même touristes, aiment venir se promener et se ressourcer dans ce lieu rempli d'histoire et où la nature et les vestiges de notre histoire s'harmonisent.

Pour ma part, je ne suis pas habitante de Coucy-le-château-auffrique, mais je me rends régulièrement sur les lieux pour profiter de la vue imprenable ainsi que des couchers de soleil que la vie nous offre. C'est là qu'il faut voir toute l'importance de la préservation de ce site. Tous ces projets éoliens mettent en colère les citoyens au-delà des frontières de Coucy. Ce n'est plus une affaire qui ne concerne que Coucy et ses habitants, mais toute une communauté.

La modernité et l'évolution doivent prendre en compte les limites qu'il ne faut pas dépasser pour ne pas dégrader la faune et la flore locale.

Cordialement,

## OBSERVATION 22

1<sup>er</sup> octobre 2021

Bonjour,

Par ce message électronique je vous declare que nous sommes CONTRE l'implantation du parc éolien de Selens-Vezaponin.

Cordialement

02290 Vassens